Accident de Manège

Manège d’Orléans

samedi 31 mai 2014, par Thémis

Date : 31 mai 2014
Lieu : Orléans (45)
Victimes : 7 blessés

Le soir du samedi 31 mai, lors de la fête foraine d’Orléans, un des wagons du train avait déraillé et chuté du premier étage, à une hauteur d’environ quatre mètres entraînant dans sa chute deux adolescentes de 15 et 19 ans.

Les victimes souffraient de graves traumatismes crâniens, elles sont sorties du coma la semaine qui a suivi l’accident. Elles étaient hospitalisées au CHU d’Orléans.

Des défauts de montage seraient à l’origine de l’accident. Une information judiciaire a été ouverte. Le propriétaire de l’attraction a été mis en examen pour coups et blessures involontaires ayant entraîné une incapacité totale de travail de plus de trois mois.

Après l’accident, le manège, un train fantôme assez classique et sans effet spectaculaire, a été fermé et mis sous scellés.

Sur place, le jour de l’accident, étaient également présentes deux personnes déguisées, chargées de faire peur aux passagers du train fantôme. Elles avaient pris la fuite en voyant le wagon tomber, sans doute parce qu’elles travaillaient illégalement. Cela avait conduit le juge à poursuivre le gérant également pour travail dissimulé. Des recherches ont permis de retrouver l’un des hommes. Il a été mis en examen pour non-assistance à personne en danger.